



Prime d'ancienneté incluse dans le salaire de base

Par **cyby**, le **13/06/2012** à **22:21**

Bonjour,

Embauché en cdi par le frère de son ancien patron le 01/06/2006, mon mari a été repris avec son ancienneté (13/03/1997) et il percevait une prime d'ancienneté. Il y a 2 ans et demi, cette prime a disparue (n'y avons pas fait attention car le salaire net était le même).

Aujourd'hui, il a demandé comment cela se faisait, il lui a été répondu que la prime avait été incluse dans le salaire de base quand elle a légué à une société qui gère les salaires, que la prime est devenue annuelle et c'est comme ça que ça devat être fait et qu'elle le faisait mal.

Depuis le changement, il n'y a pas eu d'augmentation et pas de versement à ladite "date anniversaire".

Convention collective des exploitants agricoles.

Merci d'avoir pris le temps de lire et de vos réponses si vous en avez.